



HAL
open science

Comparer les débats politiques en ligne

Fabrizio Li Vigni

► **To cite this version:**

Fabrizio Li Vigni. Comparer les débats politiques en ligne. Recherches en communication, A paraître, 56. hal-04876776

HAL Id: hal-04876776

<https://hal.science/hal-04876776v1>

Submitted on 9 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Comparer les débats politiques en ligne. Complexité rhétorique et régimes argumentatifs dans les plateformes *Idées Paris* et *Conférence sur l'avenir de l'Europe*

Résumé

Depuis une vingtaine d'années, les partis politiques, les mouvements sociaux et les institutions publiques ont tendance à numériser leurs pratiques militantes et organisationnelles afin de reconquérir ou élargir la participation citoyenne. Les plateformes mises en place dans ce contexte appellent souvent les internautes à voter et à délibérer sur des sujets établis par les porteurs des plateformes ou par les internautes eux-mêmes. Dans cet article, nous présentons un cadre analytique du débat en ligne en combinant les notions d'actes de langage, de modalités argumentatives et de types d'arguments, notions issues des sciences du langage, afin de comparer la complexité rhétorique et dégager les régimes argumentatifs dominants au sein de deux plateformes : *Idées Paris* et *Conférence sur l'avenir de l'Europe*. L'article pose la question suivante : dans l'analyse de la délibération en ligne, que faut-il attribuer au design de la plateforme et que faut-il attribuer aux autres facteurs sociopolitiques ? L'analyse des données nous porte à faire l'hypothèse selon laquelle l'importante réciprocité observée dans les deux plateformes peut être attribuée à leur design global, tandis que les différences sont attribuables à une nuance importante dans le design, aux thèmes discutés, à l'échelle géographique et politique investie, la sociologie des internautes, ainsi qu'au degré de notoriété des plateformes.

Mots-clés : Argumentation, plateformes, analyse comparative, Paris, Europe

Introduction

Depuis une vingtaine d'années, les partis politiques, les mouvements sociaux et les institutions publiques tendent à numériser leurs pratiques militantes et organisationnelles afin de reconquérir ou accroître la participation citoyenne. D'un point de vue historique, on peut distinguer deux phases dans ce processus de plateformes de la politique : la première (2000-2010) se caractérise par des outils consultatifs, tandis que la deuxième (2010-aujourd'hui) se caractérise par des outils codécisionnels (Deseriis, 2021). À l'aube des années 2010, l'émergence de nouveaux partis s'est caractérisée par la promesse de placer leur plateforme participative, ainsi que les réseaux sociaux numériques, au cœur des processus intra-partisan, législatif et gouvernemental. Pour décrire ces nouvelles organisations politiques, le politiste Paolo Gerbaudo a introduit le concept novateur de « partis digitaux » (Gerbaudo, 2019). En réaction à leur percée électorale, les partis traditionnels se sont vus pressés de rattraper le retard techno-politique (Lioy et al., 2019) – on parlera, dans leur cas, de « partis digitalisés » : c'est le cas des mairies et gouvernements dirigés par des partis de gauche traditionnels (parti socialiste en France, parti des travailleurs au Brésil, parti démocrate en Italie) qui portent des plateformes, par exemple pour le budget participatif ou la délibération en ligne. Dans ce contexte, les espaces dialogiques en ligne se sont multipliés, mais ils ne sont pas inédits.

La littérature sur la prise de parole sur internet couvre abondamment la première vague de plateformes de la politique (Benvegna, 2006; Greffet et Wojcik, 2008). L'outillage analytique de la délibération, généralement normatif, foisonne depuis, et se trouve soit en continuité, soit en rupture, soit en décalage avec les théories de Jürgen Habermas (Habermas, 1984, 1985). On peut dégager plus précisément quatre tendances dans les études de la délibération en ligne. Les deux premières se positionnent explicitement par rapport au modèle habermassien (Bächtiger et al., 2010) : d'un côté, les chercheurs en continuité avec le philosophe considèrent la délibération comme un dialogue rationnel, argumenté, respectueux, inclusif, sincère et visant au consensus (Berdal, 2004; Dahlberg, 2001; Nelimarkka et al., 2019) ; d'un autre côté, les chercheurs en rupture avec ce cadre ont une définition plus large du débat, incluant le discours rhétorique et émotionnel, le storytelling et le témoignage, mais aussi une palette plus ample de critères normatifs, comprenant la pluralité, la diversité et la conflictualité (Friess & Eilders, 2014; Graham & Witschge, 2003; Kies, 2010). Quant aux approches en décalage, il s'agit d'analyses quantitatives des contenus textuels proposées par des équipes interdisciplinaires avec des modèles issus des sciences naturelles et de l'ingénieur (Bailo, 2015; Di Giammaria & Faggiano, 2017; Shortall et al., 2022). S'est ajoutée récemment une quatrième approche qui couple le cadre post-habermassien avec les méthodes d'analyse de réseaux et de big data proposées par la troisième tendance (Bravo et al., 2019).

En dépit de cette riche littérature, la plupart des travaux sur les plateformes récentes ne rentrent pas dans les détails du débat en ligne, et se focalisent soit sur les usages et le design de plateforme, soit sur les impacts des outils numériques au niveau administratif et intra-partisan (Barberà et al., 2021; Borge et al., 2018; Pianini & Omicini, 2019; Randma-Liiv & Lember, 2022; Zaza, 2016). Un petit nombre de recherches étudie les débats se déployant dans les plateformes des partis digitaux (Bravo, Balcells et Padró-Solanet, 2019; Deseriis et Vittori, 2019), mais – comme l'indiquent certains des auteurs de ces travaux (Aragón et al., 2017) – l'expression des internautes n'y a pas fait l'objet d'une analyse argumentative fine.

En nous inscrivant dans la sociologie de l'argumentation (Chateauraynaud, 2011), nous proposons dans cet article de combler un vide analytique en opérationnalisant une autre méthode. Au lieu de puiser dans la théorie de la délibération, nous dégageons les modalités d'expression dominantes au sein des plateformes à partir d'outils issus de la rhétorique et des sciences du langage (Ducrot et Schaeffer, 1999; Perelman, 2000). Présentée récemment de manière concise sur un petit corpus issu de la plateforme *Rousseau* du Mouvement 5 étoiles et de *Decidim* portée par Barcelone en commun (Li Vigni, 2022a), la méthode est ici décrite plus en détail et appliquée sur un corpus plus grand issu de l'une des plateformes déployées par la capitale française en 2015, *Idées Paris* (<https://idee.paris.fr/>), ainsi que de la *Conférence sur l'avenir de l'Europe*, lancée sous le mandat d'Ursula von der Leyen en 2020 (<https://futureu.europa.eu/?locale=fr>). Cette variation des objets d'étude permet de tester l'intérêt d'une méthode, la diversité des cas permettant de multiplier les niveaux de comparaison et de favoriser la montée en généralité. Là où *Decidim* et *Rousseau* sont le fait de partis digitaux installés au niveau local et national, *Idées* et *Conférence* ont été mises en place par des partis digitalisés au pouvoir au niveau local et supranational. De plus, tandis que *Decidim* et *Rousseau* ont un design très différent (délibératif *versus* unilatéral), aussi bien qu'un mode de gouvernance aux antipodes (public-commun *versus* privé-centralisé) (Li

Vigni, 2022b), *Idées* et *Conférence* se ressemblent grosso modo en matière de design pour la délibération et ont toutes les deux été financées et encadrées par des institutions publiques, ainsi qu'externalisées à des entreprises privées en ce qui concerne l'aspect technique.

À partir des terrains et de la méthode ainsi décrits, l'article, plutôt que de présenter une évaluation de la « meilleure plateforme » sur le marché, soulève une question théorique : dans l'analyse de la délibération en ligne, que faut-il attribuer au design de la plateforme et que faut-il attribuer aux autres facteurs sociopolitiques ? En présence de designs similaires, observe-t-on des variations de complexité rhétorique et de régime argumentatif, et le cas échéant, à quels facteurs contextuels peut-on les attribuer ? Au début de nos recherches sur les plateformes en objet, nous supposions en effet une équivalence de design, anticipant en même temps une moindre complexité rhétorique dans *Conférence* par rapport à *Idées*. Les connaissances issues de la littérature sur la participation en ligne laissaient envisager que les affrontements les plus marqués pourraient se manifester sur la plateforme parisienne, où la proximité des résidents avec les sujets débattus risquait de générer des clivages plus prononcés que dans un débat portant sur des questions européennes (Randma-Liiv & Lember, 2022). Or, l'enquête a invalidé cette hypothèse, révélant une activité argumentative et une réciprocité plus grandes sur la plateforme européenne, attribuables à des facteurs à la fois de design et de contexte.

Dans un premier temps, nous présentons les notions de *différence de complexité rhétorique* et de *régime argumentatif*, ainsi que leurs composantes : les actes de langage, les modalités argumentatives, les arguments et les objections. La deuxième section décrit les plateformes avec une attention particulière à leur genèse politique et à leur design. La dernière partie présente les résultats à partir de notre corpus de commentaires, tandis que la conclusion discute des possibles interprétations des résultats en relation avec la question de départ.

Complexité rhétorique et régimes argumentatifs

La *différence de complexité* désigne une mesure indicative et relative permettant de comparer la diversité rhétorique d'un corpus à partir du simple comptage des formes expressives présentes. Exprimée en pourcentage, cette mesure nous semble être un bon indicateur de la complexité argumentative des débats en ligne, puisqu'à parité de signes on peut observer plus de diversité rhétorique dans les commentaires d'une plateforme que dans ceux d'une autre.

Quant aux *régimes argumentatifs*, il s'agit d'une notion qui désigne les tendances langagières et rhétoriques observées au sein d'un corpus donné. Notre dispositif analytique pour dégager ces différences et ces régimes s'inspire de la « pragmatique de l'argumentation » (Chateauraynaud, 2003; Desquinabo, 2008) et puise dans ses sources : philosophie du langage, rhétorique et linguistique. À la lumière de ces domaines, trois catégories d'objets sont comptés : les actes de langage, les modalités argumentatives, ainsi que les différents types d'arguments et d'objections utilisés par les internautes dans leurs commentaires en ligne.

En philosophie du langage, John Austin distingue entre actes de langage locutoires, jouant au niveau phonétique et syntaxique ; actes de langage illocutoires, impliquant la dimension pragmatique du langage en tant qu'action sociale ; et actes de langage perlocutoires, où l'action psychosociale de l'énonciation reste cachée au destinataire (Austin, 1991). Le cadre théorique établi par Austin a par la suite été amendé et enrichi. En fonction de plusieurs critères, parmi lesquels le but de l'acte illocutoire (convaincre, promette, ordonner, etc.), la direction d'ajustement entre les mots et le monde (le locuteur adapte-t-il son énoncé au monde ou le monde à son énoncé ?) et la force illocutoire (c'est-à-dire l'engagement du locuteur par rapport au contenu de son énoncé et au destinataire), les philosophes John Searle et Daniel Vanderveken ont identifié cinq catégories d'actes illocutoires (Searle et al., 1985, pp. 179–216) :

- assertifs (constater, affirmer, nier, contester, rappeler, critiquer, accuser, conjecturer, etc.)
- promissifs (engager, promettre, menacer, jurer, accorder, refuser, offrir, garantir, etc.)
- directifs (interroger, requérir, demander, ordonner, interdire, alerter, conseiller, prier, etc.)
- déclaratifs (déclarer, démissionner, nommer, approuver, désapprouver, démentir, endosser, renoncer, etc.)
- expressifs (excuser, remercier, consoler, féliciter, protester, lamenter, saluer, louer, etc.).

Dans un espace délibératif, les actes de langage assertifs méritent une attention particulière. En distinguant le *dictum*, c'est-à-dire le contenu représentatif d'une énonciation, du *modus* (ou modalité), à savoir l'attitude prise par le locuteur à l'égard du contenu de son énonciation, les linguistes distinguent, à la suite de Charles Bally, entre modalités assertoriques (catégorique, hypothétique et apodictique), modalité épistémique et modalité déontique (Ducrot & Schaeffer, 1999, pp. 703–704). Lorsque l'attribution d'un prédicat à un objet est assertée comme un fait, elle est définie comme catégorique ; lorsqu'elle est présentée comme une possibilité, elle est dite hypothétique ; lorsqu'elle est présentée comme une nécessité, elle est qualifiée d'apodictique. Si l'énonciation exprime une croyance, on parle alors de modalité épistémique, tandis que l'expression d'une appréciation normative renvoie à la modalité déontique. La liste suivante résume les cinq modalités argumentatives :

- modalités assertoriques :
 - catégorique (« j'affirme que »)¹
 - apodictique (« c'est ainsi ! »)
 - hypothétique (« on peut imaginer que »)
- modalité épistémique (« je crois que »)
- modalité déontique (« il faut que »).

Au sein des actes assertifs, les spécialistes de la rhétorique décrivent également de nombreuses typologies d'arguments (Breton, 2015; Perelman, 2000). La liste étant longue et notre espace limité, quatre grandes familles d'arguments et trois types d'objections sont ici

¹ Parfois la modalité catégorique peut s'exprimer via le conditionnel ou bien via des questions rhétoriques.

isolés (Viktorovitch, 2021). La première famille d'arguments appelés « de cadrage » se basent, pour trouver un point d'appui, sur la structure du réel : celui-ci est cadré à travers une description, une définition ou une qualification en soulignant certains aspects du monde et en en minorant d'autres. L'argument par les statistiques, par le droit, par l'économie, par l'association ou par la dissociation en sont des illustrations parmi d'autres. Les arguments dits « de communauté » font appel à des croyances, des valeurs, des normes supérieures partagées par l'auditoire : l'argument par la tradition, par la religion, par la morale ou par la fraternité sont quelques exemples de cette catégorie. La famille des arguments « d'autorité » englobe des arguments par le témoignage, par l'expertise ou par la science, qui tous consistent à fonder l'opinion sur une autorité positive ou négative reconnue comme telle par l'auditoire. Les arguments « d'analogie » mobilisent la similitude, la métaphore et l'exemple pour créer une correspondance inattendue entre deux situations déliées. Enfin, dans un débat il existe trois manières de contredire : a) attaquer directement le contenu de l'argument de l'interlocuteur en utilisant l'une des quatre familles d'arguments (objection *ad rem*) ; b) attaquer la cohérence interne de l'argumentation de l'interlocuteur pour en souligner les contradictions (objection *ad hominem*) ; ou c) attaquer la crédibilité de l'interlocuteur pour en discréditer les propos (objection *ad personam*). Voici en résumé les sept catégories que nous venons de décrire :

- l'argument de cadrage (basé sur la structure du réel)
- l'argument de communauté (basé sur des croyances ou des valeurs)
- l'argument d'autorité (basé sur la crédibilité d'un individu ou d'une institution)
- l'argument d'analogie (basé sur le rapprochement entre situations)
- l'objection *ad rem* (s'attaquant aux arguments de l'adversaire)
- l'objection *ad hominem* (critiquant l'incohérence de l'adversaire)
- l'objection *ad personam* (visant la personne de l'adversaire).

Avant de déployer ce dispositif sur notre corpus de commentaires, venons-en aux origines, au contexte et au design des plateformes choisies pour l'étude.

Contexte et design des plateformes

Dans cette section, nous débutons par exposer le contexte et l'architecture globale des plateformes examinées, puis procédons à une comparaison du design de leurs sections délibératives.

Idées Paris

Introduite en 2015, *Idées* est une initiative de la mairie de Paris qui vise à inciter les citoyens et les citoyennes à proposer des idées et à en délibérer dans le but d'améliorer la ville. Le 11 octobre 2022, elle a été remplacée par *Décider pour Paris* (<https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp>), développée via Lutèce – une initiative open source créé par la ville de Paris en 2001 dans le but de fournir aux administrations de France et d'ailleurs des composants pour construire des plateformes de services publics ou

participatives pour leur municipalité². Le nouvel espace englobe les fonctions de deux autres plateformes portées depuis des années par la mairie. Elles implémentaient le budget participatif et la consultation autour des projets proposés par l'administration³. Jusqu'en 2022, les trois plateformes étaient « propulsées » par Cap Collectif, une entreprise française de la « *civic tech* » centrale en France et en même temps relativement controversée⁴. Depuis 2014, elle propose des outils numériques participatifs « clé en main » pour les États, les collectivités, les entreprises, les syndicats et les associations⁵. Elle a par exemple fourni la plateforme du Grand débat national impulsé par le Président de la République Emmanuel Macron de janvier à mars 2019 (Mabi, 2019). Si l'aspect technique d'*Idées* est donc externalisé, la plateforme est modérée et animée « par l'animateur de communautés placé au sein de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires de la Ville de Paris »⁶. Il s'agit d'une instance chargée de la mise en œuvre de la décentralisation des services de la mairie et notamment du développement de la démocratie locale via plusieurs divisions spécialisées⁷. De façon complémentaire, les internautes sont invités à signaler les contributions qui ne respecteraient pas la charte. Les propositions les plus populaires sont examinées par les responsables de la ville pour évaluer leur faisabilité et leur pertinence. En ce qui concerne la prise en compte et le suivi des propositions, dans l'absence de cadres juridiques régionaux, nationaux et européens qui en réglementent l'usage politique, la mairie reste libre de leur traitement et de leur implémentation administrative (De Feraudy & Saujot, 2017).

Décrivons maintenant l'architecture générale de la plateforme. En se connectant au site via le bouton FranceConnect (Alauzen, 2019) ou par une inscription simple (prénom, nom, courriel, date de naissance, portable et mot de passe), les internautes peuvent soumettre, commenter et voter des idées en flux continu (contrairement au budget participatif qui a une date de début et de fin chaque année). Avant d'être interrompue, la plateforme se présentait de façon minimaliste avec un fond blanc et des lettres de couleur bleue foncée. En haut, de gauche à droite on lisait le nom de la plateforme, le menu « À propos » (fournissant les finalités, le mode de fonctionnement et les contacts du site), la liste des « consultations », l'agenda des « actus » et des « rencontres », ainsi que la fonction « Interpellation » (pour « mettre en débat un sujet auprès du Conseil de Paris »⁸).

En descendant sur la page, on trouvait épinglée la dernière actualité relative à la plateforme, puis les neuf derniers projets en discussion accompagnés du bouton « Voir tous les projets ». Ensuite apparaissaient les quatre « thèmes » des consultations : « Embellir votre quartier » (26 projets), « Révision du Plan local d'urbanisme » (4 projets), « Les abords de Notre-Dame » (3 projets) et « Contrats Jeunesse Territoire » (12 projets). Suivaient une section explicative de l'usage de la plateforme (s'inscrire, participer, suivre) et une sur les « chiffres-clés »,

² <https://lutece.paris.fr/fr/> (consulté le 18.12.23).

³ <https://idee.paris.fr/blog/lancement-de-decider-pour-paris> (consulté le 03.03.23).

⁴ <https://basta.media/Grand-debat-pourquoi-la-plateforme-de-consultation-en-ligne-est-vivement> (consulté le 04.03.23).

⁵ <https://www.cap-collectif.com/qui-sommes-nous> (consulté le 03.03.23).

⁶ <https://idee.paris.fr/pages/charte-dutilisation-du-site> (consulté le 28.01.23).

⁷ Entretien avec le chef de projet en concertation numérique à la ville de Paris, Jean Gaujal, 8 décembre 2023.

⁸ Au début appelée « Pétitions Paris » et se présentant comme une plateforme à part, cette fonction a été intégrée à *Idées*. Mais pour être mises à l'ordre du jour, les contributions devaient recevoir 5000 soutiens. Or, sur 104 interpellations en cinq ans, il n'y a eu que 163 votes, la plus votée n'ayant reçu que 14 soutiens. Cet échec a conduit à l'instauration d'un seuil de 1500 soutiens pour approuver les propositions dans *Décider pour Paris*.

qui affichaient 68.607 contributions, 66.250 participants et 116.841 votes. Clôturaient la page d'accueil un lien vers les autres plateformes de Paris (Douay, 2016; Zaza, 2016), le renvoi vers les pages Facebook et Twitter dédiées aux plateformes, la gestion des cookies, les mentions légales, le changement de langue (qui modifiait les noms des sections, mais pas leur contenu) et la mention « Propulsé par Cap Collectif ».

Conférence sur l'avenir de l'Europe

Lancée en 2021 (sous l'impulsion d'Emmanuel Macron⁹) et close en 2022, *Conférence* est une initiative de la Commission Européenne, du Parlement européen et du Conseil de l'UE visant à collecter les idées des citoyens et des citoyennes, dans le but d'orienter les politiques de l'Union en tout domaine. La plateforme permettait la proposition d'idées et la délibération sur celles-ci en 24 langues, et s'est accompagnée de consultations et d'événements publics pour permettre le débat hors ligne. Le pilotage s'est fait par une présidence conjointe des trois institutions européennes, par un comité exécutif composés de trois représentants et quatre observateurs de chaque instance et, enfin, par une assemblée plénière composée d'eurodéputés, de parlementaires nationaux, de citoyens tirés au sort, de représentants des partenaires sociaux et de la société civile, ainsi que de représentants d'autres organes, comme le comité des régions et le comité économique et social¹⁰. Se réunissant au moins deux fois par an, cette assemblée a été chargée « de veiller à ce que les recommandations formulées par les citoyens européens fassent l'objet d'un débat dont l'issue n'est pas déterminée à l'avance »¹¹. D'un point de vue technique, la mise en place de la plateforme, le développement de nouvelles fonctionnalités et la modération en temps réel ont été attribués à plusieurs entreprises européennes déjà impliquées dans la plateforme *Decidim* barcelonaise. Parmi celles-ci, la française Open Source Politics, la suédoise Digidem Lab, l'espagnole Codegram et la roumaine Tremend¹².

Concernant l'architecture générale de la plateforme, l'inscription se faisait par le renseignement des prénom, nom, courriel, langue, pseudonyme et mot de passe. La page d'accueil de la plateforme se présentait de façon minimaliste avec un fond grisâtre, des lettres noires et des cadres et encadrés de couleur violet foncé. En haut, l'en-tête contenait le logo et fournissait un lien pour vérifier le site officiel de l'UE ; sur une deuxième ligne, il affichait le bouton pour se connecter à son compte, celui pour sélectionner la langue et ensuite la fonction pour chercher des mots au sein de la plateforme (dans toutes les sections confondues : événements, thèmes, propositions et commentaires) ; une troisième ligne comportait plusieurs menus (« À propos de la Conférence », « Événements », « Plénière », « Panels de citoyens européens », « Panels et événements nationaux », « Rapports » et « Suites données »). Après l'en-tête, une glissière faisait défiler trois approfondissements de droite à gauche, puis venaient des boutons pour accéder à des documents d'ordre général sur la conférence (panels,

⁹ <https://www.leparisien.fr/politique/pour-une-renaissance-europeenne-la-lettre-d-emmanuel-macron-aux-europeens-04-03-2019-8024766.php#xtor=AD-1481423553> (consulté le 06.03.23).

¹⁰ <https://www.touteleurope.eu/institutions/a-strasbourg-la-conference-sur-l-avenir-de-l-europe-inaugure-son-assemblee-pleniere/> (consulté le 04.03.23).

¹¹ <https://www.vie-publique.fr/en-bref/279484-conference-sur-l-avenir-de-leurope-organisation-de-debats-citoyens> (consulté le 04.03.23).

¹² <https://opensourcepolitics.eu/actualites/conference-pour-l-avenir-de-leurope/> (consulté le 06.03.23).

rapports, etc.). En descendant sur la page, on trouvait épinglée la dernière actualité relative à la plateforme, puis les thèmes de discussion. Ceux-ci incluaient le changement climatique et l'environnement ; la santé ; l'économie, la justice sociale et l'emploi ; l'UE dans le monde ; les valeurs et droits, l'état de droit, la sécurité ; la transformation numérique ; la démocratie européenne ; la migration ; l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport ; et enfin une section pour d'autres idées. Suivaient une section sur les chiffres, qui affichaient 53.617 inscrits sur la plateforme, 721.487 participants, 18.843 idées, 22.242 commentaires, 6.661 événements et 72.853 approbations ; ensuite une série de pages informatives (conditions de participation, FAQ, comment organiser un événement, la charte, etc.) et une section sur les contacts et les institutions de l'UE. Clôturaient la page d'accueil un plan du site, une section « À propos de ce site », une sur la politique linguistique, une sur l'avis juridique (clause de non-responsabilité, usage de l'emblème de l'UE) et une sur les cookies. Il est important de noter que la sélection de la langue intervenait sur les parties communes du site et non sur les commentaires, sauf à cliquer sur un bouton ad hoc apparaissant en haut de chaque idée discutée.

Comparaison du design des deux plateformes

Dans l'exploration de la numérisation de la sphère politique, outre l'étude des porteurs et de leur mode d'organisation, l'analyse du design des plateformes s'est avéré être une démarche cruciale pour appréhender la configuration des débats en ligne (Badouard, 2014; Esau et al., 2017; Marchand et al., 2019). La plateforme *Idées*, élaborée par Cap Collectif en utilisant Symfony et PHP¹³, est un outil propriétaire au code non-ouvert qui a été précédemment déployé pour la plateforme *Parlement & citoyens* (2013-2021) et pour celle de la Loi pour une République numérique (2016) (Defacqz & Dupuy, 2022; Laurent et al., 2018). Plus précisément, la fonctionnalité à la base de l'outil parisien s'appelle « boîte à idées », qui diffère de la fonctionnalité la plus répandue de Cap Collectif appelée « consultation ». Cette dernière ne permet pas l'interaction, se limitant au vote (pour, contre et mitigé) et à l'expression d'arguments en soutien du vote. Quoiqu'il en soit, les deux fonctionnalités s'inscrivent davantage dans une logique de *crowdsourcing* que délibérative. En France, cette entreprise de *civic tech* équipe 60 % des administrations fournissant des outils numériques participatifs¹⁴.

Quant à la plateforme *Decidim*, sur laquelle repose *Conférence* (qui en est un fork¹⁵), elle est élaborée en Ruby on Rails et connaît un succès grandissant à l'échelle internationale (Bravo et al., 2019). Cette popularité découle de son statut open source (donc accessible gratuitement et reprogrammable), de sa modularité (conférant une flexibilité et une adaptabilité aux contextes spécifiques), de sa médiatisation soutenue par les fondateurs (nombreux parmi eux étant des chercheurs en informatique et en sciences politiques), ainsi que du dynamisme de sa communauté de développeurs et d'utilisateurs, active dans plusieurs pays à travers le monde. Parmi les fonctionnalités offertes par *Decidim*, la plateforme *Conférence* met en œuvre les

¹³ <https://www.welcometothejungle.com/fr/companies/cap-collectif/tech> (consulté le 28.11.23).

¹⁴ Entretien avec le PDG de Cap Collectif, Cyril Lage, 22 décembre 2023.

¹⁵ En informatique, un fork fait référence à la création d'un nouvel logiciel à partir du code source d'un existant, les deux suivant ensuite des évolutions distinctes après leur séparation initiale.

outils dédiés à la délibération et à l'organisation d'événements hors ligne. Les développeurs impliqués dans cette dérivation ont également effectué des ajustements, par exemple pour la rendre interoperable avec les systèmes de traduction automatique et d'identification fournis par ailleurs par la Commission européenne¹⁶.

Du point de vue de la philosophie politique, tant *Idées* que *Conférence* adoptent le modèle « sur projet », par exemple à l'œuvre dans les débats organisés en France depuis 2002 par la Commission nationale du débat public (CNDP) concernant les grands aménagements. Les deux plateformes ne relèvent donc pas du modèle des « mini-publics », où des citoyens tirés au sort de façon représentative de la population générale se réunissent pour débattre et émettre un avis au sein d'une convention citoyenne (Boy et al., 2000; Revel et al., 2007). En outre, le design d'*Idées* et de *Conférence* présente des similitudes, permettant à leurs utilisateurs respectifs d'engager des débats, ce qui n'est pas le cas pour d'autres plateformes qui fonctionnent sous forme de questionnaire (comme la plateforme du Grand débat national) ou qui permettent la contribution par commentaire tout en empêchant l'interaction délibérative entre internautes (comme la plateforme *Rousseau* du Mouvement 5 étoiles) (Li Vigni, 2022a; Mabi, 2019). Cependant, des différences subtiles les distinguent sur le plan du design et de ses effets.

D'un côté, *Idées* offre une description détaillée du projet, son état d'avancement, la localisation concernée, suivie des commentaires. Ces derniers sont affichés les uns après les autres, permettant aux internautes d'exprimer leur accord, de signaler les commentaires d'autrui, ou de leur répondre avec des sous-commentaires. De l'autre côté, *Conférence* commence par fournir une description de la problématique et des actions entreprises par l'UE à son sujet, puis propose des liens pour approfondir la question. Elle énumère ensuite les événements hors ligne liés à la thématique, suivis des idées émises par les internautes. En cliquant sur ces idées, on accède d'abord à une brève description, puis à la liste des propositions citoyennes. Or, bien que les internautes parisiens puissent interagir, ils ne peuvent pas désapprouver les commentaires de leurs pairs. L'absence du bouton de désapprobation a ainsi suscité des critiques parmi les utilisateurs, certains exprimant dans leurs commentaires le sentiment d'un biais dans le dispositif de discussion. De plus, des chercheurs à l'origine de *Decidim* ont démontré que l'introduction du vote négatif sur les commentaires incite au désaccord et donc à la réciprocité, améliorant par là-même la qualité de la délibération (Aragón et al., 2017). C'est la raison pour laquelle *Conférence* intègre cette fonctionnalité sans entraîner une augmentation excessive du besoin de modération en ligne de la part des prestataires¹⁷. En revanche, le PDG de Cap Collectif revendique le choix de ne pas promouvoir le débat afin de limiter les échanges insultants qu'il estime inévitables, préférant plutôt œuvrer à la collecte pacifique des « meilleures idées » émanant des internautes ayant une expertise pertinente à partager¹⁸. Cela traduit une différence de vision de la participation : délibérative et inclusive dans le cas de la plateforme européenne, verticale et épistocratique dans celui de la plateforme parisienne.

¹⁶ Entretien avec l'un des développeurs de la compagnie Tremend, Alexandru-Emil Lupu, 18 octobre 2023.

¹⁷ Entretien avec le responsable de la modération de *Conférence* chez Open Source Politics, Dimitri Bedu, 31 octobre 2023.

¹⁸ Entretien avec le PDG de Cap Collectif, Cyril Lage, 22 décembre 2023.

Analyse argumentative des plateformes

Dans la sélection des discussions, nous en avons prises deux pour chaque plateforme parmi les plus commentées et deux relativement peu commentées, en faisant l'hypothèse que les premières allaient se révéler plus controversées que les secondes. Cela n'est pas le seul critère de commensurabilité : à partir du sujet traité et du titre plus ou moins polémique, nous avons sélectionné, pour chaque plateforme, deux discussions plus conflictuelles et deux plus consensuelles. Pour chaque plateforme 226 commentaires ont ainsi été collectés pour un total de 452. En réalité, dans *Idées*, un petit nombre de commentaires contenait des doublons ou des erreurs, ce qui nous a amené à les écarter de l'analyse. Cela explique le décalage entre le nombre de commentaires ici annoncé et le nombre de ceux ayant été effectivement analysés (222, voir Tableau 1). Pour *Conférence*, pour une raison encore obscure, c'est l'inverse qui s'est produit : la plateforme compte 161 contributions pour la première discussion, là où nous en avons comptées 168, ramenant à 233 le nombre total de commentaires issus de la plateforme européenne.

Pour *Idées*, un projet vient de la section « Révision du Plan local d'Urbanisme : Diagnostic » (annoncé fin 2020), qui vise à redéfinir les grandes orientations d'aménagement en prenant en compte les enjeux climatiques et environnementaux¹⁹. Le projet a pour titre « Interdiction de la pêche sur le Canal de l'Ourcq pour des raisons de souffrance animale », a reçu 147 votes en soutien et contient 147 commentaires. Les trois autres projets viennent de la section « Embellir votre quartier », qui regroupe et articule les interventions dans un même quartier sur une période donnée²⁰. L'un propose d'« apaiser » la rue Bagnolet (20^{ème} arr.), a reçu 389 votes en soutien et contient 41 commentaires. Le deuxième a pour titre « Sécuriser le passage piéton 'Usain Bolt' carrefour Ernest Lefèvre/Gambetta / Dangereux pour les piétons », a reçu 25 votes en soutien et contient 23 commentaires. Le dernier propose « un quartier Gare de Lyon apaisé et cyclable », a reçu 83 votes en soutien et contient 15 commentaires.

Pour *Conférence*, nous avons pris une discussion par thématique. Une première est issue du thème « Changement climatique et environnement », s'intitule « Soutien à l'énergie nucléaire lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser des sources d'énergie renouvelables », a reçu 120 votes en soutien et contient 161 (en réalité 168) commentaires. Une deuxième discussion parle de « Démocratie européenne », s'intitule « Pour une vraie démocratie européenne : abolir le droit de veto et attribuer des pouvoirs directs au Parlement européen en matière de fiscalité et de politique étrangère », a reçu 514 votes en soutien et contient 25 commentaires. Une troisième discussion issue du thème « Valeurs et droits, état de droit, sécurité » s'intitule « Égalités des sexes », a reçu 468 votes en soutien et contient 21 commentaires. La quatrième discussion s'inscrit dans le thème « Migration », s'intitule « Arrêtons l'immigration », a reçu 61 votes en soutien et contient 19 commentaires.

¹⁹ <https://idee.paris.fr/themes/revision-du-plan-local-durbanisme> et <https://www.paris.fr/pages/la-revision-du-plan-local-d-urbanisme-plu-17018> (consultés le 28.01.23).

²⁰ <https://idee.paris.fr/themes/embellir-mon-quartier> (consulté le 28.01.23).

Avant de présenter les résultats de notre analyse, voici quelques explications et considérations pour bien interpréter nos données. Tout d'abord, sont considérés comme arguments les phrases en faveur de l'idée proposée et non pas le commentaire tout entier. Ensuite, sont comptabilisées comme objections toutes les réponses en réaction à un argument contenu dans un commentaire précédent. Toutes les objections *ad rem* sont comptabilisées aussi dans l'une des quatre catégories d'arguments. Ensuite, un même argument/objection peut être donné(e) à travers plusieurs phrases ; par contre, les actes de langage et les modalités argumentatives suivent les points en fin de phrase, ou bien les virgules, les conjonctions et les parenthèses qui séparent des idées et des formes expressives différentes. Chaque commentaire est analysé quand bien même il apparaît à l'identique à plusieurs endroits, puisqu'il participe de fils de discussion différents. L'interprétation des phrases et des commentaires, qui ne peut jamais prétendre à l'univocité mais reste toujours discutable (Kerbrat-Orecchioni, 2001; Krieg-Planque, 2012), s'est effectuée en tenant compte du contexte. Ce dernier est déterminé par la thématique discutée sur les plateformes, la présentation des idées ou projets en haut de chaque page, l'analyse chronologique et intégrale des commentaires sur chaque page, ainsi que le positionnement et l'emboîtement des commentaires se répondant dans un fil de discussion. Le contexte est également influencé par les références explicites à des commentaires antérieurs, que ce soit en citant l'argument approuvé ou contesté, ou en mentionnant le nom ou le pseudonyme de son auteur ou autrice. Tous ces éléments contribuent à la compréhension de ce que les internautes expriment. Cependant, cela n'empêche pas que les énoncés puissent être interprétés de manière multiple. Par exemple, il est parfois difficile de mettre la limite entre un acte catégorique et un acte apodictique : le ton particulièrement véhément du langage, un adverbe, ou le point d'interrogation peuvent aider à trancher en faveur de ce dernier, mais le doute demeure dans les cas les plus ambigus. Autre exemple, certaines affirmations peuvent être à la fois considérées comme des actes directifs et expressifs, exprimant une lamentation aussi bien qu'une demande d'action. De même, certaines objections peuvent être à la fois *ad rem* et *ad hominem*, recadrant la discussion tout en pointant une contradiction dans le discours de l'adversaire²¹. Mais plutôt que de représenter une limitation, l'ambiguïté et la multifonctionnalité du langage soulignent la richesse du débat, indépendamment de la catégorie dans laquelle les énoncés bifaces sont classés. Enfin, un petit nombre d'internautes (~ 8%) contribue avec plus de commentaires (5 à 33), la plupart n'intervenant qu'une seule fois ; dans des rares cas, des internautes ont été supprimés par les modérateurs alors que certaines de leurs contributions sont restées en ligne.

Tableau 1. Ratio hommes-femmes dans les commentaires d'Idées.

Projets Idées	Hommes	Femmes	Collectifs	Pseudonymes	Total
Interdiction de la pêche sur le Canal de l'Ourecq pour des raisons de souffrance animale	37	17	0	92 (dont 33 à consonance masculine et 4 féminine)	146

²¹ En plus de ces limites, il convient de souligner que le processus de comptage peut parfois souffrir de lacunes résultant d'erreurs, ce qui peut conduire à l'exclusion de certains éléments du décompte total.

Pour un quartier apaisé	11	13	4	13 (dont 5 à consonance masculine)	41
Sécuriser le passage piéton 'Usain Bolt' carrefour Ernest Lefèvre/Gambetta / Dangereux pour les piétons	11	6	0	3	20
Pour un quartier Gare de Lyon apaisé et cyclable !	8	1	2	4 (dont un à consonance masculine et un féminine)	15
Somme	67	37	6	112	222

Tableau 2. Ratio hommes-femmes dans les commentaires de *Conférence*.

Projets <i>Conférence</i>	Hommes	Femmes	Collectifs	Pseudonymes	Total
Soutien à l'énergie nucléaire lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser des sources d'énergie renouvelables	116	20	0	32 (dont 13 à consonance masculine, 1 féminine et 1 participant supprimé)	168
Pour une vraie démocratie européenne : abolir le droit de veto et attribuer des pouvoirs directs au Parlement européen en matière de fiscalité et de politique étrangère	20	2	0	3	25
Égalités des sexes	10	8	3	0	21
Arrêtons l'immigration	11	0	0	8 (dont 2 participants supprimés)	19
Somme	157	30	3	43	233

Tableau 3. Typologie d'actes illocutoires dans *Idées*.

Projets <i>Idées</i>	Actes assertifs	Actes promissifs	Actes directifs	Actes déclaratifs	Actes expressifs
Interdiction de la pêche sur le Canal de l'Ourcq pour des raisons de souffrance animale	447	1	65	20	15
<i>Exemples</i>	« Les animaux souffrent et cette pêche est un loisir »	« Interdire la pêche sur le Canal de l'Ourcq permettra de mettre un terme à ces souffrances »	« Agissons contre la souffrance »	« Je suis contre toute interdiction de la pêche »	« Tant d'ignorance fait peur à lire »

Pour un quartier apaisé	105	0	15	12	14
<i>Exemples</i>	« J'habite rue de Bagnolet et cette rue est infernale a vélo [sic] comme a pied [sic] »		« SVP madame Hildago [sic] et toute votre équipe intervenez pour reduire [sic] fortement la circulation de la rue de Bagnolet »	« En accord avec cette proposition »	« Tout ceci est une excellente nouvelle ! »
Sécuriser le passage piéton 'Usain Bolt' carrefour Ernest Lefèvre/Gambetta / Dangereux pour les piétons	47	0	6	15	4
<i>Exemples</i>	« Cela rejoint d'autres projets »		« Sécurité pour nos petits-enfants ! »	« je valide »	« espérons que cela change »
Pour un quartier Gare de Lyon apaisé et cyclable !	24	1	4	2	3
<i>Exemples</i>	« Je sens que rentrer chez moi en sortant de gare de Lyon va être beaucoup plus simple et agréable »	« Comme toujours, nous serons vigilant [sic] à la qualité des aménagements cyclables proposés pour maximiser la sécurité et le confort de tous les usagers de l'espace public ! »	« Allez la mairie de Paris, on fait aboutir ce beau projet ! »	« Tout à fait d'accord pour la piste cyclable rue Abel »	« Merci pour cette belle proposition ! »
Somme	623	2	90	48	36

Tableau 4. Typologie d'actes illocutoires dans Conférence.

Projets Conférence	Actes assertifs	Actes promissifs	Actes directifs	Actes déclaratifs	Actes expressifs
Soutien à l'énergie nucléaire lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser des sources d'énergie renouvelables	823	1	78	16	8
<i>Exemples</i>	« les usines ne sont pas toujours exploitées par ceux qui les connaissent »	« La nouvelle source d'énergie que je propose est complètement écologique et ne produit »	« Imaginez maintenant que vous passez une nuit sans vent »	« je le vois un peu différemment »	« Lol »

	<i>le mieux »</i>	<i>aucun déchet »</i>			
Pour une vraie démocratie européenne : abolir le droit de veto et attribuer des pouvoirs directs au Parlement européen en matière de fiscalité et de politique étrangère	54	0	3	14	3
<i>Exemples</i>	« le droit de veto des nations individuelles rend la réforme de l'UE dans ces domaines extrêmement difficile »		« Un Européen une voix pour le Parlement européen ! »	« Oui, je suis d'accord »	« Excellente idée ! »
Égalités des sexes	49	0	6	6	3
<i>Exemples</i>	« Un écart salarial moyen de 16 % existe toujours en Europe »		« Nous appelons aux améliorations nécessaires de la directive sur la transparence salariale entre les sexes »	« Je suis tout à fait d'accord »	« Vous avez absolument raison ! »
Arrêtons l'immigration	62	0	8	7	4
<i>Exemples</i>	« Nous sommes en danger ! »		« regardez le Liban et pleurez »	« Approuvé »	« Trops s'est trops [sic] »
Somme	988	1	95	43	18

Tableau 5. Modalités argumentatives dans *Idées*.

Projets <i>Idées</i>	Modalité catégorique	Modalité apodictique	Modalité hypothétique	Modalité épistémique	Modalité déontique
Interdiction de la pêche sur le Canal de l'Ourcq pour des raisons de souffrance animale	317	88	2	8	28
<i>Exemples</i>	« Les poissons sont des êtres sensibles qui ressentent la souffrance »	« Les êtres vivants ne sont pas des objets ! »	« Si vous vous cassez une dent en croquant dans votre saucisson, il est fort à parier que vous serez bien moins enclin à	« Je pense qu'un poisson qui attrape un leurre éprouve plus plaisir que de souffrance »	« Il est grand temps de changer notre manière de percevoir les animaux »

			<i>remordre dedans à pleines dents »</i>		
Pour un quartier apaisé	87	3	2	2	10
<i>Exemples</i>	« C'est un problème qu'une présence policière pourrait largement atténuer »	« ça passera forcément par une réduction du trafic »	« La plantation d'arbres (si cela s'avère techniquement possible) permettrait de baisser la température de cette rue bien trop minérale »	« sur le plan soumis pour la consultation, j'ai cru constater que les voitures empruntent le 1er axe (même étroit) qui leur permet de rejoindre le boulevard de charonne [sic] ou la rue des pyrénées [sic] »	« La mise en sens unique de la rue de Bagnolet ne devrait même plus être au stade de l'idée, mais de l'évidence »
Sécuriser le passage piéton 'Usain Bolt' carrefour Ernest Lefèvre/Gambetta / Dangereux pour les piétons	35	3	0	0	9
<i>Exemples</i>	« C'est effectivement un défi sportif impossible à tenir pour une personne âgée avec canne! »	« les piétons ne sont pas en sécurité! »			« A changer de toute urgence »
Pour un quartier Gare de Lyon apaisé et cyclable !	19	2	1	1	1
<i>Exemples</i>	« Quelques propositions d'aménagement ici : [lien] »	« Ce boulevard est un enfer de bruits et de pollution à 50 km/h »	« Peut être [sic] faut il [sic] la raccorder un peu mieux aux autres infrastructures cyclables »	« Si j'ai bien compris votre idée (j'ai un doute), cela va à l'encontre du principe que l'on roule à droite »	« Il s'agit d'intégrer une voie de vélo double sens au milieu de la circulation »
Somme	458	96	5	11	48

Tableau 6. Modalités argumentatives dans Conférence.

Projets Conférence	Modalité catégorique	Modalité apodictique	Modalité hypothétique	Modalité épistémique	Modalité déontique
Soutien à l'énergie nucléaire lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser des sources d'énergie renouvelables	734	22	2	10	54
<i>Exemples</i>	« Le nucléaire freine	« Le nucléaire	« ça a l'air d'être assez	« Je crois que même les	« Il faut absolument

	<i>l'expansion des énergies renouvelables »</i>	<i>n'est pas une solution à la crise climatique »</i>	<i>similaire »</i>	<i>déchets nucléaires trouveront encore une utilité dans notre siècle »</i>	<i>éviter de créer des déchets nucléaires »</i>
Pour une vraie démocratie européenne : abolir le droit de veto et attribuer des pouvoirs directs au Parlement européen en matière de fiscalité et de politique étrangère	41	4	0	1	8
<i>Exemples</i>	<i>« Le Parlement européen jouit d'une reconnaissance populaire importante depuis 1979 »</i>	<i>« Le droit de veto est contre la démocratie »</i>		<i>« je suppose que c'est parce que nous avons besoin d'une constitution »</i>	<i>« il faut mettre fin au droit de veto »</i>
Égalités des sexes	25	1	0	0	23
<i>Exemples</i>	<i>« Cela signifie que les femmes gagnent en moyenne 14,1 % de moins par heure que les hommes »</i>	<i>« C'est injuste »</i>			<i>« nous devrions inclure davantage les hommes et leurs problèmes dans le discours sur l'égalité des sexes »</i>
Arrêtons l'immigration	45	4	1	2	10
<i>Exemples</i>	<i>« je ne peux que conclure que les bureaucrates de l'UE détestent les Européens de souche »</i>	<i>« Il n'y a pas de comparaison possible »</i>	<i>« Cela pourrait même avoir un effet sur les communautés étrangères en Europe »</i>	<i>« Ce doit être une blague, je suppose »</i>	<i>« Nous ne pouvons pas fermer notre société aux personnes à risque »</i>
Somme	845	31	3	13	95

Tableau 7. Types d'arguments et d'objections dans *Idées*.

Projets <i>Idées</i>	Argument de cadrage	Argument de communauté	Arguments d'autorité	Argument d'analogie	Objection ad rem	Objection ad hominem	Objection ad personam
Interdiction de la pêche sur le Canal de l'Ourcq pour des raisons de souffrance animale	88	8	8	3	86	30	28
<i>Exemples</i>	<i>« Les poissons sont des êtres vivants qui</i>	<i>« Le bien être [sic] animal passe avant le</i>	<i>« Lynne Sneddon est LA</i>	<i>« Les pêcheurs sont les</i>	<i>« Le vrai danger pour les poissons</i>	<i>« La pêche est décriée par</i>	<i>« Vous êtes d'une mauvaise</i>

	<i>souffrent et qui ont des émotions »</i>	<i>loisir de certains ! »</i>	<i>spécialiste mondiale de la question et conclue [...] à l'existence de la souffrance consciente chez les poissons »</i>	<i>sentinelles de l'eau : contre les pollueurs de toute nature »</i>	<i>ce n'est pas le pêcheur mais la qualité de l'eau dans laquelle il vit [sic] »</i>	<i>beaucoup de bobo [sic] parisiens qui vivent avec leurs chiens ou chats enfermés dans 20m2 »</i>	<i>foi crasse »</i>
Pour un quartier apaisé	21	1	0	0	11	0	0
<i>Exemples</i>	<i>« les livraisons avec stationnement sur la voie sont presque quotidiennes et occasionnent beaucoup de nuisances sonores »</i>	<i>« Pour son confort personnel, l'intérêt général n'a plus aucune importance dans ce type de démarche »</i>			<i>« Je ne suis pas d'accord avec Muriel, limiter la circulation rue de baignolet participera, à terme, à réduire l'ensemble du trafic de transit »</i>		
Sécuriser le passage piéton 'Usain Bolt' carrefour Ernest Lefèvre/Gambetta / Dangereux pour les piétons	5	0	0	0	0	0	0
<i>Exemples</i>	<i>« Les passages piétons sur la rue Ernest Lefèvre ne sont plus du tout sécurisés du fait des bouchons et de la circulation »</i>						
Pour un quartier Gare de Lyon apaisé et cyclable !	5	0	0	0	0	0	0
<i>Exemples</i>	<i>« les voies cyclables double sens permettent des dépassements entre cycliste [sic] et isolent complètement les cyclistes de la circulation »</i>						
Somme	119	9	8	3	97	30	28

Tableau 8. Types d'arguments et d'objections dans *Conférence*.

Projets <i>Conférence</i>	Argument de cadrage	Argument de communauté	Arguments d'autorité	Argument d'analogie	Objection ad rem	Objection ad hominem	Objection ad personam
Soutien à l'énergie nucléaire lorsqu'il	128	0	5	0	127	0	3

n'est pas possible d'utiliser des sources d'énergie renouvelables							
<i>Exemples</i>	« Utiliser des centrales électriques à réacteurs surgénérateurs rapides pour utiliser plus efficacement les isotopes de l'uranium (235 et 238) et le thorium, réduisant ainsi les déchets »		« L'Europe doit être un lieu qui suit la science, et selon la science, l'énergie nucléaire est un outil important dans notre lutte contre le changement climatique »		« Non, ce sont les subventions pour l'éolien qui doivent être supprimées : ça nous coûte des milliards pour produire 6% du mix alors que nous n'avons même pas d'argent pour financer nos hôpitaux ou nos retraites »		« rejeter tous mes commentaires avant même de les lire en entier [...] n'est pas un comportement très mature »
Pour une vraie démocratie européenne : abolir le droit de veto et attribuer des pouvoirs directs au Parlement européen en matière de fiscalité et de politique étrangère	10	0	0	0	5	0	0
<i>Exemples</i>	« tout pays qui n'est pas d'accord à 100 % avec la législation peut simplement y opposer son veto, au lieu de passer du temps et de l'énergie à essayer de trouver un compromis suffisamment bon pour tout le monde »				« On pourrait être en désaccord sur les embauches supplémentaires et être toujours favorable à une généralisation de la règle de la majorité »		
Égalités des sexes	11	0	0	0	0	0	0

<i>Exemples</i>	« Aux Pays-Bas, les trois quarts des femmes travaillent à temps partiel, contre un quart des hommes. Cela crée une grande inégalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail »						
Arrêtons l'immigration	21	0	0	0	8	1	0
<i>Exemples</i>	« les migrants commettent de manière disproportionnée des crimes violents »				« Sans immigration, un travailleur devrait bientôt nourrir deux retraités »	« Un nom inconnu et un prénom qui ne passe pas immédiatement pour 'européen' ? »	
Somme	170	0	5	0	140	1	3

Discussion et conclusion

Dans cette section conclusive, nous tâchons d'avoir une vue d'ensemble quantitative et qualitative des différences entre les deux plateformes analysées (Tableaux 9 et 10) et de fournir des hypothèses pour les interpréter.

Tableau 9. Différences de complexité argumentative dans *Idées* et *Conférence*.

Objets de langage	<i>Idées</i> – <i>Conférence</i>
Actes de langage	360% – 491% = 131%
Modalités argumentatives	278% – 424% = 146%
Arguments & objections	132% – 137% = 5%

Tableau 10. Régimes argumentatifs dans *Idées* et *Conférence*.

Composantes	<i>Idées</i>	<i>Conférence</i>
Ratio hommes/femmes/pseudonymes	Plus masculin que féminin ; pseudonymisé	Cinq fois plus masculin que féminin ; peu pseudonymisé
Actes de langage	Très assertif	Extrêmement assertif
Modalités argumentatives	Très catégorique ; plus	Extrêmement

	apodictique déontique	que	catégorique ; apodictique déontique	moins que
Arguments & objections	Très conflictuel		Très conflictuel	

Si l'on somme l'ensemble des actes de langage, les modalités argumentatives et les types d'arguments et objections, et qu'on les rapporte au nombre de commentaires pour obtenir un opérateur de comparaison, l'on obtient un ratio de 360% pour *Idées* et de 491% pour *Conférence* concernant les actes, de 278% et de 424% concernant les modalités et de 132% et 137% concernant les arguments et objections (Tableau 9). Cela signifie que chaque commentaire exprime souvent plusieurs idées dans un discours construit et qu'il le fait en multipliant les différents objets de langage. Si chaque commentaire ne contenait qu'un seul acte, une seule modalité et un seul type d'arguments et d'objections, voire moins, le pourcentage serait égal, voire inférieur à 100%. Les résultats observés dans *Idées* et *Conférence* témoignent par conséquent d'une forte densité langagière et argumentative au sein des deux plateformes, avec un décalage en faveur toutefois de cette dernière. Les différences les plus significatives concernent les actes et les modalités, pour des raisons expliquées plus bas.

Le Tableau 10 propose une synthèse du régime argumentatif observé dans les deux plateformes. À Paris, il se caractérise par une prédominance des hommes sur les femmes et par une forte présence de participants sous pseudonyme : 30% des commentaires sont écrits par des hommes, 17% par des femmes et 50% par des pseudonymes. Concernant la plateforme européenne, les hommes s'expriment cinq fois plus que les femmes, dans un contexte de faible pseudonymisation : 67% des contributions ont été écrites par des hommes, 13% par des femmes et 18% par des pseudonymes. On peut à cet égard faire l'hypothèse que la possibilité de reconnaître ses voisins sur une plateforme urbaine incite les internautes à adopter la pseudonymisation de leurs interventions. Quant à la prépondérance des hommes sur les femmes, il s'agit d'une donnée bien connue de la politique en ligne (Boulianne et al., 2021). Par ailleurs, dans *Idées*, les internautes ont une préférence pour des propos assertifs (constatations, critiques, propositions, etc.) et catégoriques (« j'affirme que »), mais ils utilisent aussi un certain nombre d'actes de langage apodictiques (« c'est ainsi ! ») et, dans une moindre mesure, d'actes de langage déontiques (« il faut que »). L'ensemble du débat se caractérise par un niveau élevé de conflit, illustré par une réciprocité intense impliquant l'échange d'arguments et de contre-arguments entre les participants. Dans *Conférence*, le régime argumentatif est extrêmement assertif et catégorique, mais moins apodictique que déontique. On constate, ici également, une tendance marquée à la conflictualité et à une réciprocité délibérative intense.

Comment expliquer ces résultats en contradiction avec notre hypothèse de départ ? D'un point de vue analytique, les différences observées sont explicables par plusieurs facteurs. Certains décalages peuvent être attribués à la thématique discutée : on peut raisonnablement penser, par exemple, que la discussion autour du nucléaire dans *Conférence* soit plus masculine et argumentée que celle autour de la pêche dans le canal de l'Ourcq à Paris, puisqu'il s'agit d'un

sujet technique et très controversé. Le sujet du nucléaire appelle en effet, dans l’imaginaire général, à un débat rationnel, fondé sur des connaissances avancées et dépourvu d’émotions ; ce n’est donc pas étonnant qu’il soit plébiscité par les hommes²² et que les arguments de cadrage y soient légion, tandis que ceux de communauté ou d’analogie sont absents. Dans notre corpus, les seuls arguments de communauté et d’analogie, impliquant des propos moraux et des métaphores, se retrouvent dans la question de la pêche dans le canal de l’Ourcq, où le thème de la souffrance animale a généré un vif débat. En outre, les seules discussions égalitaires sont celle sur l’apaisement de Bagnolet dans *Idées* et celle sur l’égalité des sexes dans *Conférence*.

D’autres différences peuvent être attribuées à l’échelle investie par la délibération : la modalité déontique est par exemple plus présente dans *Conférence* que dans *Idées*, du fait qu’on y discute des politiques générales du continent sur le long terme, des grands principes directeurs pour les politiques publiques et des cadres juridiques internationaux et nationaux. Par contre, dans la plateforme parisienne le nombre d’actes de langage apodictiques suggère une plus forte animosité des débats : les internautes s’y expriment avec plus d’assurance et de force en présentant leurs affirmations comme évidentes et incontestables. Cela est attribuable à la proximité des internautes aux sujets débattus, souvent concernant littéralement la rue en bas de chez eux. Dans ces cas, les citoyens et les citoyennes montrent de l’assurance parce qu’ils et elles prétendent avoir une expérience directe des sujets en question. La véhémence du débat s’observe également dans la forte présence, au sein d’*Idées*, d’objections *ad hominem* et *ad personam*, des formes rhétoriques quasi-absentes dans *Conférence*.

Malgré ces variations, on peut considérer que, par comparaison avec la plateforme *Rousseau* du Mouvement 5 étoiles analysée dans un travail antérieur (Li Vigni, 2022a), le design des deux plateformes examinées ici semble encourager la réciprocité entre internautes. Cela est visible à la fois dans la fréquence avec laquelle on déclare son opinion (actes déclaratifs) ou l’on s’adresse aux autres internautes ou à la mairie (actes directifs). Cependant, à rebours des travaux qui soulignent un plus fort engagement à l’échelle locale, la disparité d’activité argumentative entre la plateforme parisienne et celle européenne peut s’expliquer par divers facteurs imbriqués. Tout d’abord, la portée géopolitique des enjeux débattus dans *Conférence* (nucléaire, frontières, climat, etc.), dont la complexité et la gravité exigent des argumentations plus approfondies. Deuxièmement, la plus grande médiatisation dont a bénéficié cette dernière plateforme : dans les moteurs de recherche habituels, plusieurs dizaines d’articles de presse sont accessibles dans différents médias – généralistes tels que *Le Parisien* ou *Le Grand Continent*, ou spécialisés sur l’Europe, comme *Euractiv* et *Toute l’Europe* – alors que pratiquement aucun n’a été publié spécifiquement sur *Idées*. La troisième raison réside dans le fait que les personnes intéressées par la politique européenne appartiennent tendanciellement à des catégories socio-démographiques – hommes, blancs, jeunes, citadins, éduqués, employés – se sentant capables et légitimes de débattre de tels sujets de manière approfondie

²² Il est bien connu des politistes et sociologues que les questions techniques et politiques sont le plus souvent apanage des hommes (Abendschön & García-Albacete, 2021; Seidler, 2003), y compris dans les réseaux sociaux numériques et dans les plateformes participatives (Bertone et al., 2015; Boyadjian, 2014) ; par ailleurs, l’histoire des sciences a montré que le langage désincarné de la science est une caractéristique de l’influence de la culture patriarcale sur la science occidentale (Fox Keller & Longino, 1996; Harding, 1986; Lederman & Bartsch, 2001).

(Kies & Wojcik, 2010). Selon les enquêtes sur l'électorat des eurodéputés, c'est également dans cette catégorie sociale que l'intérêt et la confiance envers les institutions européennes sont les plus élevés (Zalc et al., 2019). En ce qui concerne les arguments de cadrage (décrivant le monde réel), le témoignage revient plus fréquemment dans *Idées* que dans *Conférence*, notamment lorsque les internautes discutent d'un aménagement urbain affectant leur quartier. Au niveau européen, les internautes ont plutôt tendance à mobiliser des études scientifiques et techniques assez exigeantes (rapport du GIEC, rapports de think tank sur les scénarios énergétiques, statistiques diverses, enquêtes publiques, etc.), que ce soit en les citant directement ou en rapportant la synthèse d'un média qualifié. À Paris, la sociologie des riverains dépend des quartiers concernés par les projets, englobant à la fois les classes moyennes et populaires. Cette diversité se manifeste dans le style des commentaires, qui ont tendance à être plus familiers, adoptant parfois un langage de type SMS et se caractérisant par leur expressivité, marquée notamment par l'utilisation plus fréquente de points d'exclamation, d'émoticônes et d'attaques *ad personam*. De plus, on observe une plus grande présence de coquilles et d'erreurs grammaticales, ainsi qu'une tonalité plus souvent ironique par rapport à *Conférence*.

Pour répondre à la question initiale de cet article, le niveau élevé de réciprocité et d'argumentation dans les deux plateformes, c'est-à-dire le degré d'interaction délibérative entre citoyens et la complexité de leurs propos, peut être attribué au design délibératif, modulo la nuance observée entre *Idées* et *Conférence* à propos du bouton de désapprobation, absent dans la première et présent dans la seconde. Cependant, les différences argumentatives entre les deux plateformes peuvent également s'expliquer par d'autres facteurs, tels que les thèmes discutés, l'échelle géographique et politique impliquée, la sociologie des internautes, ainsi que la notoriété des plateformes.

En fin de compte, les résultats préliminaires de cette étude, ainsi que les points aveugles qui demeurent à son terme, invitent à conduire d'ultérieures recherches de terrain et socio-numériques pour continuer à évaluer le poids des différents facteurs sur le débat en ligne. Il serait notamment intéressant non seulement de poursuivre la comparaison entre les plateformes politiques, mais aussi d'appliquer le même cadre analytique pour comparer celles-ci à d'autres espaces numériques tels que les plateformes de réseaux sociaux, les médias en ligne, etc.

Références

- Abendschön, S., & García-Albacete, G. (2021). It's a man's (online) world. Personality traits and the gender gap in online political discussion. *Information, Communication & Society*, 24(14), 2054–2074. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2021.1962944>

- Alauzen, M. (2019). L'État plateforme et l'identification numérique des usagers. Le processus de conception de FranceConnect. *Réseaux*, 213(1), 211–239. Cairn.info.
<https://doi.org/10.3917/res.213.0211>
- Aragón, P., Kaltenbrunner, A., Calleja-López, A., Pereira, A., Monterde, A., Barandiaran, X. E., & Gómez, V. (2017). Deliberative platform design: The case study of the online discussions in Decidim Barcelona. *International Conference on Social Informatics*, 277–287.
- Austin, J. L. (1991). *Quand dire, c'est faire* (Points / Essais édition). Seuil.
- Bächtiger, A., Niemeyer, S., Neblo, M., Steenbergen, M. R., & Steiner, J. (2010). Disentangling Diversity in Deliberative Democracy: Competing Theories, Their Blind Spots and Complementarities. *Journal of Political Philosophy*, 18(1), 32–63.
<https://doi.org/10.1111/j.1467-9760.2009.00342.x>
- Badouard, R. (2014). La mise en technologie des projets politiques. Une approche « orientée design » de la participation en ligne. *Participations*, 8(1), 31–54. Cairn.info.
<https://doi.org/10.3917/parti.008.0031>
- Bailo, F. (2015). Mapping online political talks through network analysis: A case study of the website of Italy's Five Star Movement. *Policy Studies*, 36(6), 550–572.
- Barberà, O., Sandri, G., Correa, P., & Rodríguez-Teruel, J. (2021). Digital Parties. *The Challenges of Online Organisation and Participation*. Cham: Springer.
- Benvegna, N. (2006). Le débat public en ligne. Comment s'équipe la démocratie dialogique ? *Politix*, 75(3), 103–124. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/pox.075.0103>
- Berdal, S. R. B. (2004). *Public deliberation on the Web: A Habermasian inquiry into online discourse* [Master thesis]. <https://www.duo.uio.no/handle/10852/9158>
- Bertone, G., De Cindio, F., & Stortone, S. (2015). Liquid feedback in large-scale civic contexts: Framing multiple styles of online participation. *Journal of Social Media for Organizations*, 2(1), 1–26.
- Borge, R., Balcells, J., Padró-Solanet, A., Batlle, A., Orte, A., & Serra, R. (2018). *La participación política a través de la plataforma Decidim: Análisis de 11 municipios catalanes*.

- Boulianne, S., Koc-Michalska, K., & Vedel, T. (2021). Gender and Online Politics: Digital Media as Friend and Foe in Times of Change. *Social Science Computer Review*, 39(2), 175–180.
<https://doi.org/10.1177/0894439319865511>
- Boy, D., Kamel, D. D., & Roqueplo, P. (2000). Un exemple de démocratie participative: La « conférence de citoyens » sur les organismes génétiquement modifiés. *Revue française de science politique*. <https://doi.org/10.3406/rfsp.2000.395508>
- Boydjain, J. (2014). Twitter, un nouveau « baromètre de l'opinion publique » ? *Participations*, 8(1), 55–74. <https://doi.org/10.3917/parti.008.0055>
- Bravo, R. B., Balcells, J., & Padró-Solanet, A. (2019). A Model for the Analysis of Online Citizen Deliberation: Barcelona Case Study. *International Journal of Communication*, 13, 25.
- Breton, P. (2015). *Convaincre sans manipuler*. La Découverte.
- Chateauraynaud, F. (2003). *Prospéro: Une technologie littéraire pour les sciences humaines*. CNRS Editions.
- Chateauraynaud, F. (2011). *Argumenter dans un champ de forces: Essai de balistique sociologique*. Editions Pétra.
- Dahlberg, L. (2001). The Internet and Democratic Discourse: Exploring The Prospects of Online Deliberative Forums Extending the Public Sphere. *Information, Communication & Society*, 4(4), 615–633. <https://doi.org/10.1080/13691180110097030>
- De Feraudy, T., & Saujot, M. (2017). Une ville plus contributive et durable: Crowdsourcing urbain et participation citoyenne numérique. *Iddri Study*, 4, 1–72.
- Defacqz, S., & Dupuy, C. (2022). Parlement & Citoyens in France: An e-participation platform connecting legislators and citizens for collaborative policy design. In T. Randma-Liiv & V. Lember (Eds.), *Engaging Citizens in Policy Making: E-Participation Practices in Europe* (p. 40). Edward Elgar Publishing.
<https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=d0lgEAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA40&dq=Parlement+%26+Citoyens+in+France:+An+e->

participation+platform+connecting+legislators+and+citizens+for+collaborative+policy+design
+Samuel+Defacqz+and+Claire+Dupuy&ots=VLzJril7RL&sig=QQjdtUw8ucNb7q_20WBKqIWcxj
8

- Deseriis, M. (2021). Rethinking the digital democratic affordance and its impact on political representation: Toward a new framework. *New Media & Society*, 23(8), 2452–2473.
<https://doi.org/10.1177/1461444820929678>
- Deseriis, M., & Vittori, D. (2019). The Impact of Online Participation Platforms on the Internal Democracy of Two Southern European Parties: Podemos and the Five Star Movement. *International Journal of Communication*, 13, 19.
- Desquinabo, N. (2008). Dynamiques et impacts des propositions politiques dans les webforums partisans. *Réseaux*, 150(4), 107–132. Cairn.info.
- Di Giammaria, L., & Faggiano, M. P. (2017). Big text corpora & mixed methods—the roman five star movement blog. *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 133(1), 46–64.
- Douay, N. (2016). La numérisation des dispositifs de participation de la Mairie de Paris. Le cas du budget participatif et de la plateforme «Madame la Maire, j’ai une idée!». *Netcom. Réseaux, Communication et Territoires*, 30-3/4, 249–280.
- Ducrot, O., & Schaeffer, J.-M. (1999). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Seuil.
- Esau, K., Friess, D., & Eilders, C. (2017). Design Matters! An Empirical Analysis of Online Deliberation on Different News Platforms. *Policy & Internet*, 9(3), 321–342.
<https://doi.org/10.1002/poi3.154>
- Fox Keller, E., & Longino, H. E. (1996). *Feminism and Science*. Oxford University Press.
- Friess, D., & Eilders, C. (2014). Analyzing Crowd Discussion. Towards a more complex approach to measure and explain deliberativeness online. *IPP2014 Conference, Oxford Internet Institute*.
- Gerbaudo, P. (2019). *The Digital Party: Political Organisation and Online Democracy*. Pluto Press.

- Graham, T., & Witschge, T. (2003). *In Search of Online Deliberation: Towards a New Method for Examining the Quality of Online Discussions*. 28(2), 173–204.
<https://doi.org/10.1515/comm.2003.012>
- Greffet, F., & Wojcik, S. (2008). Présentation. *Réseaux*, 150(4), 9–16. Cairn.info.
- Habermas, J. (1984). *The Theory of Communicative Action: Volume 1: Reason and the Rationalization of Society*. Beacon Press.
- Habermas, J. (1985). *The Theory of Communicative Action: Volume 2: Lifeworld and System: A Critique of Functionalist Reason*. Beacon Press.
- Harding, S. G. (1986). *The Science Question in Feminism*. Cornell University Press.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*.
« Quand dire, c'est faire »: Un travail de synthèse sur la pragmatique conversationnelle.
- Kies, R. (2010). *Promises and Limits of Web-deliberation*. Springer.
- Kies, R., & Wojcik, S. (2010). European web-deliberation: Lessons from the European citizens consultation. *Online Deliberation: Proceedings of the Fourth International Conference-OD2010*, 198–211.
https://www.academia.edu/download/30840451/Proceedings_OD2010.pdf#page=206
- Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.
- Laurent, V., Badouard, R., Mabi, C., Méadel, C., & Sire, G. (2018). Les outils numériques gouvernementaux au service de la loi: Le design de la plateforme République numérique. *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, 122, Article 122.
<https://doi.org/10.4000/terminal.2071>
- Lederman, M., & Bartsch, I. (2001). *The Gender and Science Reader*. Psychology Press.
- Li Vigni, F. (2022a). « Partis plateforme » versus « partis en réseau ». Analyse comparative du design de plateforme et du débat en ligne dans Rousseau et Decidim. *Réseaux*, 236(6), 57–93.
Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/res.236.0057>

- Li Vigni, F. (2022b). Un cube idéal-typique pour l'étude de la plateformes de la politique. *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, 134–135, Article 134–135.
<https://doi.org/10.4000/terminal.8867>
- Lioy, A., Del Valle, M. E., & Gottlieb, J. (2019). Platform politics: Party organisation in the digital age. *Information Polity*, 24(1), 41–58.
- Mabi, C. (2019). La démocratie numérique au défi de la critique sociale en France. *Le Mouvement Social*, 268(3), 61–79. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lms.268.0061>
- Marchand, P., Sebbah, B., Renard, J., Cabanac, G., Thiong-Kay, L., Souillard, N., & Loubère, L. (2019). « Vrai débat »: Sortir du débat pour négocier [Report, Université de Toulouse].
<https://hal.science/hal-02976611>
- Nelimarkka, M., Rancy, J. P., Grygiel, J., & Semaan, B. (2019). (Re)Design to Mitigate Political Polarization: Reflecting Habermas' ideal communication space in the United States of America and Finland. *Proceedings of the ACM on Human-Computer Interaction*, 3(CSCW), 141:1-141:25. <https://doi.org/10.1145/3359243>
- Perelman, C. (2000). *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Librairie Philosophique Vrin.
- Pianini, D., & Omicini, A. (2019). Democratic Process and Digital Platforms: An Engineering Perspective. In P. Contucci, A. Omicini, D. Pianini, & A. Sirbu (Eds.), *The Future of Digital Democracy: An Interdisciplinary Approach* (pp. 83–96). Springer International Publishing.
https://doi.org/10.1007/978-3-030-05333-8_6
- Randma-Liiv, T., & Lember, V. (2022). *Engaging Citizens in Policy Making: E-Participation Practices in Europe*. Edward Elgar Publishing.
- Revel, M., Blatrix, C., Blondiaux, L., Fourniau, J.-M., Heriard Dubreuil, B., & Lefebvre, R. (2007). *Le débat public: Une expérience française de démocratie participative*. La Découverte;
Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-debat-public-une-experience-francaise--9782707153418.htm>

- Searle, J. R., Vanderveken, D., & Searle, W. S. and M. S. P. of P. J. R. (1985). *Foundations of Illocutionary Logic*. CUP Archive.
- Seidler, V. J. (2003). *Rediscovering Masculinity: Reason, Language and Sexuality*. Routledge.
- Shortall, R., Itten, A., van der Meer, M., Murukannaiah, P., & Jonker, C. (2022). Reason against the machine? Future directions for mass online deliberation. *Frontiers in Political Science*, 4, 946589.
- Viktorovitch, C. (2021). *Le Pouvoir rhétorique—Apprendre à convaincre et à décrypter les discours*. Le Seuil.
- Zalc, J., Becuwe, N., & Buruian, A. (2019). *The 2019 post-electoral survey. Have European elections entered a new dimension? Complete survey results* (Eurobarometer Survey 91.5 of the European Parliament). Directorate-General for Communication (European Parliament), Kantar Public.
- Zaza, O. (2016). L'e-gouvernance pour la participation citoyenne: Imaginaires du futur, nouvelles compétences et impacts territoriaux. *Pyramides. Revue Du Centre d'études et de Recherches En Administration Publique*, 26/27, 163–190.